



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

NOVEMBRE 2026 | VOLUME 38 | NUMÉRO 09

LA
CHAPELLE
DU LAC zone culturelle

PRÉSENTE

Un Noël Baroque

PALLADE MUSICA

DÉTAILS EN P.12

3

MOT DU
MAIRE

5

CONSULTATION
CITOYENNE
Développement du secteur
de l'ancien dépanneur

6

LE MARNAGE
CONTRÔLÉ DU
LAC SAINT-JOSEPH

7

GEL DES
CONDUITES D'EAU :
MIEUX VAUT PRÉVENIR
QUE GUÉRIR!

13

UN PARTENARIAT QUI
CONTRIBUE
AU RAYONNEMENT
DE LA CULTURE

14

ATELIER NATURE
PAS À PAS VERS
LA VIE SAUVAGE

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JACQUES POULIN

Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com



FRANÇOIS BÉGIN

District #1
district1@fossambault.com



MANON HUARD

District #2
district2@fossambault.com



LOUIS CLOUTIER

District #3
district3@fossambault.com



MYRIAM DEROY

District #4
Mairesse suppléante
district4@fossambault.com



EMMANUELLE ROY

District #5
district5@fossambault.com



ROBERT GENEST

District #6
district6@fossambault.com



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

NOVEMBRE 2026 | VOLUME 38 | NUMÉRO 09

PROCHAINE PARUTION : 1^{er} décembre 2026

DATE DE TOMBÉE : 13 novembre 2026

**CONCEPTION GRAPHIQUE,
MONTAGE ET IMPRESSION** :

Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies

COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et
directrice du Service des loisirs, culture et vie communautaire

François Bégin :

conseiller municipal,
responsable des communications

Jacques Arsenault :

directeur général, trésorier et greffier

Mélinda Tardif-Bédard :

adjointe administrative du Service des travaux publics

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

10 NOVEMBRE ET 8 DÉCEMBRE • 19 H

Les séances sont diffusées en direct en visioconférence
via le site Internet de la Ville.

Il est également possible d'assister aux séances en présentiel.



JOUR DU SOUVENIR

11 NOVEMBRE 2026

LE MOT DU MAIRE



Cette chronique en est une de redémarrage, celui du gouvernement à la suite des élections et à titre plus personnel, celui de ma fonction de maire après une brève pause santé! Permettez-moi de remercier mes collègues du conseil et tous nos collaborateurs et collaboratrices pour l'effort supplémentaire et le soutien apporté au cours des derniers mois. Pas toujours facile quand notre corps ralentit et que notre tête veut toujours aller aussi vite. Votre résilience face à cette évolution m'a confirmé que vous êtes tous des personnes exceptionnelles. Un remerciement tout spécial pour la mairesse suppléante, madame Myriam Deroy, qui a merveilleusement su frapper en relève durant cette période.

Le redémarrage plus important est toutefois celui du gouvernement. Un nouveau venu comme député du comté, monsieur Marcel Bouchard, à qui je souhaite le meilleur des succès, mais aussi à qui nous fixerons des attentes élevées en lien avec les différents dossiers qui nous occupent, tant au niveau local que régional, mais également à titre de gouvernement de proximité. D'ailleurs, cela devrait être la portion facile de ce mandat puisque tous les partis nous ont reconnu ce titre et nos problématiques. Il aura à apprivoiser un nouveau rôle, mais également à comprendre les enjeux parfois différents des deux territoires distincts qu'il représente, soit Portneuf et l'ouest de la MRC de La Jacques-Cartier.

Le programme électoral du parti au pouvoir est connu et malgré le contexte minoritaire, nous ne pouvons baisser nos exigences en regard des modifications profondes demandées, autant en matière de financement des infrastructures publiques, de prévisibilité, de simplification des processus que du maintien des plus hauts standards de qualité dans l'offre de services et en matière d'environnement et de lutte aux changements climatiques. Au moment d'écrire cette chronique, nous ne connaissons pas encore le nom des ministres auprès desquels nous aurons à intervenir, soit Affaires municipales, Transports, Environnement, etc., afin d'obtenir notre juste part de soutien à nos projets.

Dernièrement, lisant les journaux et les nombreux commentaires subséquents au sujet de la possibilité de refuser un héritage lorsque celui-ci comporte plus de passifs que d'actifs, il m'est apparu évident que nous ne pouvons baisser les bras face à la dette environnementale que nous céderons aux générations futures. Contrairement à un héritage, elles ne pourront la refuser et seront littéralement submergées par l'ampleur de notre inaction. Au moment où nos infrastructures sont déficientes, nos services publics saturés et malgré l'inflation et l'instabilité mondiale, il ne faudrait pas ajouter à cela le fardeau du report d'actions, qui à long terme, est toujours inefficace. Le coût de l'inaction sera toujours plus élevé que celui de l'action planifiée, réfléchie et durable! En nous souhaitant que ce nouveau gouvernement fasse sienne cette perspective. Il y va de notre capacité à nous assurer que pour l'avenir également à Fossambault, *La vie est belle!*

Le maire,

Jacques Poulin



L'INFO-CITOYEN



L'INFO-CITOYEN



JOURNAL NUMÉRIQUE

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

fossambault-sur-le-lac.com





MONSIEUR ARSENAULT ÉTAIT EN VACANCES AU MOMENT DE LA RÉDACTION DU JOURNAL

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
SERA DE RETOUR DANS LA PROCHAINE ÉDITION.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2026

Résolution 138-10-2026

Approbation du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 8 septembre 2026

Résolution 139-10-2026

Adoption des comptes à payer
au 30 septembre 2026

Résolution 140-10-2026

Résolution de concordance
et de courte échéance relativement
à un emprunt par obligations au
montant de 3 220 000 \$
qui sera réalisé le 17 novembre 2026

Résolution 141-10-2026

Autorisation de paiement / Libération de la
retenue du décompte progressif n° 2 /
Réfection du pavage de la rue du Quai /
ADV Excavation inc.

Résolution 142-10-2026

Autorisation de paiement / Décompte pro-
gressif n° 1 / Correction de la rampe d'accès à
l'hôtel de ville incluant la porte d'entrée prin-
cipale / Constructions Envergure inc.

Résolution 143-10-2026

Acceptation des demandes de permis dépo-
sées en vertu des règlements relatifs aux PIIA

Résolution 144-10-2026

Autorisation de signature / Acceptation de
l'offre de vente pour le lot numéro 4 743 742
du cadastre du Québec, circonscription de
Portneuf

Résolution 145-10-2026

Autorisation de signature / Acquisition du lot
numéro 4 743 742 du cadastre du Québec,
circonscription de Portneuf

Résolution 146-10-2026

Octroi de contrat / Recherche et identifica-
tion des sources d'eaux parasites au Domaine
de la Rivière-aux-Pins / Can-Explore inc.

Résolution 147-10-2026

Renouvellement du contrat d'assurance
de dommages pour l'année 2027 /
FQM Assurances inc.

Résolution 148-10-2026

Adoption du budget 2027 de la Régie
régionale de gestion des matières
résiduelles de Portneuf (Récolo)

Résolution 149-10-2026

Approbation du règlement d'emprunt numéro
50-2026 de la Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf décrétant un
emprunt de 5 501 372,30 \$ pour une période
de dix (10) ans

Résolution 150-10-2026

Autorisation de paiement / Décompte
progressif final n° 6 (remise de la retenue
d'exécution) / Travaux de réfection
d'infrastructures de la rue Boilard incluant la
rue des Tilleuls / Excavation Tourigny inc.

DE L'IDÉE À LA RÉALITÉ.
UNE PORTE POUR VOUS RÉALISER.

SDE
La Jacques-Cartier
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**VOTRE PROJET
COMMENCE ICI**

Réseau
accès pme



CONSULTATION CITOYENNE

Développement du secteur de l'ancien dépanneur

La Ville de Fossambault-sur-le-Lac a mandaté la firme Habitat Humain
pour mettre en place la base d'une stratégie immobilière,
en vue d'un développement immobilier mixte
sur le site de l'ancien commerce, incluant un nouveau dépanneur.

1^{er} DÉCEMBRE, 19 h

Centre communautaire Desjardins
(145, rue Gingras)



fossambault-sur-le-lac.com

LE MARNAGE CONTRÔLÉ DU LAC SAINT-JOSEPH

Chaque automne, le Service de l'urbanisme et de l'environnement reçoit une quantité non négligeable de questions concernant l'abaissement du niveau du lac : le marnage!

En hydrologie, le marnage signifie les variations du niveau d'eau d'un lac ou d'une rivière sur une période donnée. C'est un phénomène naturel causé par le climat et les saisons et dont les variations dépendent des précipitations, de l'évaporation estivale et de la fonte des neiges. Mais le marnage peut également être causé par des activités humaines, comme la production hydroélectrique, lorsqu'une quantité d'eau est relâchée brusquement lors des pics de demande en énergie. Ce phénomène se produit également en soutien d'étiage, c'est-à-dire lorsqu'un réservoir est vidé de ses eaux pour maintenir une voie navigable fonctionnelle.

Comme pour tous les plans d'eau, la variation du niveau d'eau du lac Saint-Joseph a des causes naturelles, mais le plus gros de la variation, celui de l'automne, est issue d'activités humaines. Chaque année, vers la troisième semaine de septembre, le ministère de l'Environnement procède à un abaissement progressif du niveau de l'eau d'environ 45 cm (18 po) par le barrage Duchesnay, là où débute le parcours de la rivière Ontaritz.

Mais pourquoi procède-t-on à ce marnage contrôlé?

Le marnage d'automne est une mesure environnementale qui vise principalement à contrer une mortalité importante des œufs de touladi, communément appelé truite grise. Le touladi est un poisson qui fraie à l'automne en eau peu profonde, où le fond marin est constitué de pierres, de galets et de gravier. En hiver, avec la formation du couvert de glace

et la baisse naturelle du niveau d'eau, les œufs se trouvent alors prisonniers de la glace ou encore à l'extérieur de l'eau, causant ainsi une mortalité importante.

Avec le marnage du lac, lequel est coordonné avec la période de fraie, le touladi se voit contraint à déposer ses œufs en eau plus profonde. Lorsque la période de fraie est terminée, le niveau du lac est remonté à son niveau régulier. De fait, les œufs se trouvent alors à une profondeur suffisante pour les protéger du gel de surface ou d'un assèchement.

Il est à noter que le touladi est un poisson emblématique du lac Saint-Joseph. Très peu de lacs de la région de la Capitale Nationale abrite ce noble poisson. Face à une dégradation de son écosystème, des mesures de protection ont dû être adoptées afin d'en assurer la survie, dont le marnage!

CALENDRIER DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

DATE DE TOMBÉE	RÉUNION DU CCU (jeudi)	RÉUNION DU CONSEIL (mardi)
17 NOVEMBRE	26 NOVEMBRE	8 DÉCEMBRE

Nous vous invitons à consulter le Règlement sur le fonctionnement du CCU sous l'onglet « Règlements municipaux/Règlement d'urbanisme » pour en connaître davantage.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROTÉGEZ VOS AMÉNAGEMENTS EN BORDURE DE LA RUE

Tous les résidents sont invités à protéger les aménagements paysagers et autres sur leur propriété tels que murs, murets, arbres, arbustes, abris d'auto, lampadaires, etc. afin qu'ils ne soient pas endommagés lors du passage des véhicules de déneigement. Les paniers de basketball doivent quant à eux être retirés.

En plus des protections hivernales telles les clôtures à neige et les agrotexiles, l'installation de balises permettra aux équipes de déneigement de bien voir les divers aménagements malgré l'accumulation de neige. Il est recommandé d'installer des balises de bois ou de métal d'une hauteur minimale de deux mètres et celles-ci doivent être implantées aux coins de votre terrain, juste en bordure du chemin et non pas dans l'emprise de la ville. Chaque propriétaire a l'obligation de protéger ses installations contre la neige poussée sur son terrain. Les automobilistes qui stationnent leur véhicule dans leur entrée privée, mais très près de la rue, risquent de voir l'avant ou l'arrière de leur véhicule enfoui sous la neige laissée par le renvoi de la charrue et celui-ci pourrait même être endommagé. À ce moment, le service de déneigement ne pourra être tenu responsable.

STATIONNEMENT INTERDIT DANS LES RUES

Il est interdit en tout temps de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public sur tout le territoire de la ville. Par ailleurs, si un véhicule nuit aux opérations de déneigement, les policiers de la Sûreté du Québec pourront le faire remorquer aux frais du propriétaire. Celui-ci devra communiquer avec la Sûreté du Québec pour reprendre possession de son véhicule.

FERMETURE DES VALVES D'EAU

Nous vous rappelons que la fermeture saisonnière des valves d'eau s'effectuera les jeudis et vendredis avant-midi, et ce, jusqu'au vendredi 20 novembre. Veuillez communiquer avec le Service des travaux publics 48 heures à l'avance pour prendre rendez-vous au 418 875-3133, poste 236.

GEL DES CONDUITES D'EAU : MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR!

Avec l'arrivée de l'hiver et la baisse des températures, les risques de gel des conduites d'eau augmentent considérablement. Lors des périodes de froid intense et prolongé, certaines canalisations peuvent geler, même lorsqu'elles sont situées à l'intérieur d'une résidence ou enfouies dans le sol.

Une conduite gelée peut entraîner une interruption de l'alimentation en eau et, dans certains cas, provoquer une rupture de canalisation et d'importants dégâts matériels.

Pourquoi les conduites d'eau gèlent-elles?

Plusieurs facteurs peuvent favoriser le gel des conduites d'eau, notamment :

- Un chauffage insuffisant dans certaines pièces de la résidence;
- Une isolation inadéquate des conduites ou des murs extérieurs;
- La présence de courants d'air froid à proximité de la tuyauterie;
- Un câble chauffant absent, défectueux ou mal installé;
- Une exposition prolongée à des températures extrêmement basses.

Les conduites situées près des murs extérieurs, particulièrement dans les sous-sols, les vides sanitaires et les espaces peu chauffés, sont davantage exposées aux risques de gel.

Comment prévenir le gel des conduites?

Quelques mesures préventives peuvent contribuer à réduire les risques :

- Maintenir une température adéquate dans toutes les pièces où se trouvent des conduites d'eau, même lors d'une absence prolongée;
- Vérifier l'isolation des conduites situées dans les endroits exposés au froid;
- Éliminer les infiltrations d'air froid à proximité de la plomberie;
- S'assurer du bon fonctionnement des câbles chauffants, lorsqu'ils sont présents;
- Éviter de fermer complètement le chauffage dans les pièces peu utilisées durant l'hiver.

Que faire si une conduite d'eau est gelée?

Si vous constatez une diminution importante du débit d'eau ou une absence complète d'alimentation à un robinet, une conduite pourrait être gelée.

Il est important d'agir rapidement afin de limiter les risques de rupture et de dégâts d'eau.

Si la conduite gelée est accessible, il est possible d'appliquer doucement de la chaleur à l'aide d'un appareil approprié, en respectant les consignes de sécurité. Il est toutefois fortement recommandé de faire appel à un plombier qualifié afin d'évaluer la situation et de procéder au dégel de manière sécuritaire.

Attention! N'utilisez jamais de flamme nue, de chalumeau ou d'appareil produisant une chaleur excessive pour dégeler une conduite. Ces méthodes présentent des risques importants d'incendie et peuvent endommager la tuyauterie. Évitez également d'utiliser un appareil électrique à proximité de l'eau.

Si vous constatez une fuite ou une rupture de conduite, fermez immédiatement l'entrée d'eau principale de votre résidence et communiquez avec un plombier.

Une intervention rapide peut éviter bien des désagréments!

Le gel des conduites d'eau ne doit pas être pris à la légère. Une bonne préparation avant l'hiver, combinée à une intervention rapide dès l'apparition des premiers signes de gel, permettent de réduire considérablement les risques de dommages et les coûts de réparation.

Le Service des travaux publics de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac invite les citoyens à faire preuve de vigilance et à prendre les mesures préventives nécessaires pour protéger leurs installations de plomberie durant la saison hivernale.

REQUÊTES EN LIGNE

- Rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac au fossambault-sur-le-lac.com
- Parmi les cinq sections en gras proposées dans le haut de la page, sélectionnez « **CITOYENS** »
- L'option « **REQUÊTE EN LIGNE** »
- Vous serez ensuite dirigés sur la plateforme « **Voilà** ».



Et si on repensait ensemble la façon de se déplacer?

Avec la plateforme SAUVÉR-SiGTiC, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac met à votre disposition des solutions de transport simples, accessibles et économiques :

UTILISER UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE MUNICIPAL QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

PARTAGER VOS TRAJETS AVEC D'AUTRES CITOYENS
OFFRIR OU DEMANDER UN TRANSPORT EN QUELQUES CLICS

INSCRIRE VOTRE VOITURE POUR AIDER LA COMMUNAUTÉ... ET ÉCONOMISER

PLUS BESOIN D'AVOIR TOUJOURS UNE VOITURE DISPONIBLE.
VOUS CHOISISSEZ LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT, AU MOMENT QUI VOUS CONVIENT.
C'est ça, la mobilité intelligente : plus flexible, plus économique et plus écologique!



Ce service fait partie du projet pilote MaaS Québec, qui vise à améliorer les déplacements tout en réduisant les coûts et l'impact environnemental.

ESSAYEZ-LE. PARTAGEZ-LE. ADOPTEZ-LE.

Tous les détails via le site Internet de la Ville sous l'onglet
CITOYENS / Services d'autopartage et de covoiturage.

POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS :

Le projet MaaS et la plateforme SAUVÉR-SiGTiC

Johanne Ouellet, vice-présidente, YHC Mobilité

Bureau: 450 466-9710 • Cellulaire: 514 966-4507 • j.ouellet@yhccenvironnement.com



Excavation

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER (QUÉBEC)
418-933-2619

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

BMR

Novago Coopérative

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2734



Mario Boilard
Notaire et conseiller juridique
mboilard@notarius.net

*Votre notaire,
un partenaire
de confiance!*



Olivier Juneau-Boilard
Notaire et conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.
Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boilardrenaud.com

hop

c'est votre télé
améliorée!

CCAP

ccapcable.com
418.849.7125



UNE INTERFACE INCOMPARABLE
pour profiter de votre contenu.

Plus d'images
Plus d'applications
Fonction
Rejouer*



* Disponible sur chaînes sélectionnées

SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

INSCRIPTION

www.fossambault-sur-le-lac.com

SECTION LOISIRS & CULTURE / PROGRAMMATION ET INSCRIPTION

Les inscriptions se terminent 7 jours avant la date de l'activité, afin de permettre la confirmation du maintien du cours.

INFORMATION : alamarre@fossambault.com



PERLAGE-LIBRE

Vous aimez le perlage et souhaitez partager votre passion dans une ambiance conviviale? Cette activité est l'occasion parfaite de venir travailler sur votre création du moment, tout en échangeant avec d'autres passionnées.

Il s'agit d'un espace de création libre et de socialisation, sans professeur ni enseignement formel. Chacune avance à son rythme sur son propre projet, tout en ayant la possibilité de partager ses idées, ses trucs et ses connaissances. L'entraide et les échanges entre participantes sont au cœur de l'activité!

À prévoir : apportez votre propre matériel ainsi que le projet de perlage sur lequel vous souhaitez travailler.

Que vous soyez débutante ou expérimentée, venez profiter d'un moment créatif, inspirant et chaleureux en bonne compagnie!

Clientèle :	tous
Date :	3 novembre et 1 ^{er} décembre
Horaire :	18 h 30 à 20 h 30
Endroit :	Pavillon des loisirs
Coût :	gratuit
Min./Max. :	4 participants / 15 participants



LES BEAUX JEUDIS

LES BEAUX JEUDIS sont composés d'activités uniques, variées et sans engagement de session sur plusieurs semaines. Choisissez simplement les activités qui vous inspirent... et venez vivre l'expérience ! Nous avons pensé à une foule d'activités capables de réunir petits et grands, parents, enfants, amis, amoureux, grands-papas et grands-mamans.

Clientèle :

Tous*

Horaire :

17 h 50 à 18 h 50

Endroit :

Centre communautaire Desjardins, Salle A

Coût :

7,50 \$ / activité / personne

Min./Max. :

12 participants / 40 participants

* Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagné d'un parent en tout temps.



GIGAJEUX-DI • 5 NOVEMBRE

Venez vivre une expérience hors du commun avec notre atelier de jeux géants !

Défis XXL, éclats de rire et moments partagés en famille ou entre amis vous attendent à chaque activité. Amusez-vous, relevez les défis et laissez-vous emporter par une ambiance électrisante, remplie de fun, de rires et de complicité !



JEUDANSE • 12 NOVEMBRE

Envie de bouger, de danser et de vous laisser emporter par le rythme? Venez profiter d'une soirée où la musique et le mouvement seront à l'honneur!

Au programme : jeux rythmiques, danses guidées, défis en mouvement et bien plus encore!

Que vous soyez à l'aise sur la piste de danse ou simplement là pour vous amuser, chacun pourra participer à son rythme.

Une activité dynamique à vivre en famille et entre voisins, où plaisir, musique et bonne humeur seront au rendez-vous!



JEUDI BIJOUX • 19 NOVEMBRE

Les bijoux et les accessoires te passionnent? Découvre une nouvelle façon de mettre tes habiletés à l'œuvre!

Cette fois, place à la confection d'un porte-clé! Assemble les différents éléments, ajoute ta touche personnelle et repars avec un joli accessoire à accrocher à tes clés ou ton sac à dos.

JEUDI CIRQUE EN FOLIE • 26 NOVEMBRE

Entre dans l'univers fascinant du cirque et mets ton équilibre, ta souplesse et ton adresse à l'épreuve !

Jonglerie, acrobaties, numéros d'équilibre et jeux coopératifs t'attendent pour développer ta coordination, ta créativité et ton esprit d'équipe.

Amuse-toi, relève des défis et profite d'une ambiance festive où rires et bonne humeur sont au rendez-vous !

JEUDI NOËL • 3 DÉCEMBRE



Envie de te mettre dans l'ambiance des Fêtes ? Viens participer au jeudi créatif et réalise ta propre boule à neige !

Imagine ton petit décor de Noël, laisse aller ta créativité et crée une décoration unique à rapporter à la maison. Une activité amusante et festive parfaite pour se préparer à l'arrivée du temps des Fêtes !

LA
CHAPELLE
DU LAC zone culturelle



ZONE
spectacles
▶▶▶

ZONE
galerie

ZONE
événements
▶▶▶

ZONE
patrimoniale
▶▶▶

PROGRAMMATION
2026

**ÉMILE
BILODEAU**

VENDREDI 13 NOVEMBRE • 20 H

Un Noël
Baroque

**PALLADE
MUSICA**

Une présentation de Desjardins

DIMANCHE 29 NOVEMBRE • 20 H

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS
sur le site Web : lepointdevente.com

lachapelledulac.com

/lachapelledulac

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac





UN PARTENARIAT QUI CONTRIBUE AU RAYONNEMENT DE LA CULTURE D'ICI

Cet été, la Corporation de la Chapelle du Lac a eu le privilège de présenter une exposition exceptionnelle entièrement consacrée à l'artiste régional Gaston Bouchard. Réunissant près d'une cinquantaine de ses œuvres, cette exposition nous a permis de mettre en lumière la richesse de son parcours artistique et d'offrir aux visiteurs une occasion privilégiée de découvrir toute l'étendue de son talent.

La réalisation d'un projet de cette ampleur est rendue possible grâce à l'engagement de plusieurs partenaires. À ce titre, nous souhaitons souligner la précieuse contribution de la MRC de La Jacques-Cartier, dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

Ce soutien financier a notamment contribué à la mise en valeur professionnelle des œuvres, à l'acquisition de nouveaux équipements d'éclairage et d'accrochage ainsi qu'à la réalisation et à la diffusion des différents outils promotionnels entourant l'exposition. Ces nouveaux équipements constituent d'ailleurs un legs durable qui profitera aux prochaines expositions présentées à la Chapelle du Lac.

Au-delà de l'exposition, ce projet a permis de créer de véritables moments de rencontre autour de l'art et de notre culture régionale. La soirée-bénéfice, à laquelle la famille de monsieur Bouchard était présente, a été un moment particulièrement significatif. L'artiste a également généreusement offert trois de ses œuvres pour l'encan silencieux organisé à cette occasion.

Pour la Corporation de la Chapelle du Lac, la collaboration de la MRC de La Jacques-Cartier démontre toute l'importance des partenariats dans le développement et le rayonnement de la culture sur notre territoire. Ils nous permettent de proposer des projets différents, rassembleurs et accessibles, tout en mettant en valeur les artistes qui contribuent à la richesse culturelle de notre région.

Au nom du conseil d'administration de la Corporation de la Chapelle du Lac, je remercie sincèrement la MRC de La Jacques-Cartier pour son soutien et sa contribution à la réalisation de ce projet.

Martin Rochette, président
Corporation de la Chapelle du Lac



Entente
de développement culturel



Québec

WWW.CHAPELLEDULAC.COM



ATELIER NATURE



PAS À PAS VERS LA VIE SAUVAGE

Du majestueux ours noir à la coquette souris sylvestre, venez en famille en apprendre davantage sur la faune sauvage du Québec ! Le principe du pistage vous sera présenté lors d'une courte introduction en salle (45 minutes), où vous découvrirez comment reconnaître les traces, les comportements des animaux et les divers indices de présence que la faune peut laisser sur son passage. Rien de mieux par la suite qu'une randonnée (45 minutes) pour mettre en pratique vos nouvelles connaissances. Ensemble, vous apprendrez à lire le paysage, à identifier les empreintes et à comprendre les histoires que la nature raconte.

Une activité parfaite en famille pour les passionnés de la nature.

Professeur :	Kary Leblond
Clientèle :	tous
Date :	8 novembre
Horaire :	9 h 30 à 12 h
Endroit :	Centre communautaire Desjardins
Coût :	5 \$ / enfant. 20 \$ / adulte
Min./Max. :	6 participants / 25 participants
À apporter :	vêtements et chaussures adaptés pour l'extérieur et bouteille d'eau



PROGRAMME DE SUBVENTION POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS NON-DISPENSÉES SUR NOTRE TERRITOIRE

Dans le cadre de ses Politiques sur la famille, le loisir et le sport, la Ville souhaite favoriser la pratique de l'activité physique et des saines habitudes de vie en facilitant à ses citoyens l'accessibilité aux activités. C'est dans cette optique que la Ville maintient son Programme de subvention pour les activités de loisirs non-dispensées sur son territoire.

REMBOURSEMENT
MAXIMAL DE

150 \$
PAR FAMILLE

Ce remboursement s'applique sur la **différence** entre le **coût résident** et le **coût non-résident**.

L'activité doit être dispensée **hors territoire** et pratiquée **en continu**.

Un **minimum de cinq séances (cours)** est nécessaire pour être admissible.

Le requérant doit démontrer que l'activité fait partie d'une **programmation de loisirs** **échelonnée sur plusieurs semaines** dans la ville où l'activité est tenue.

**60 ANS
ET PLUS**

Afin de favoriser l'accès à des activités de loisirs pour les personnes âgées de 60 ans et plus, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac a accepté de défrayer **50 % de la différence** entre le coût pour les résidents et celui des non-résidents lors de l'achat d'une carte saisonnière pour l'activité de **ski de fond à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier**.



DATE LIMITE POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE REMBOURSEMENT : 1^{ER} DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE.

Le remboursement se fait en décembre seulement.

GRATUIT • CAFÉ OFFERT SUR PLACE

CAFÉS-CAUSERIES



CAFÉ-SCRABBLE

Venez socialiser autour d'un bon café tout en compétitonnant autour d'une partie de scrabble. 2 à 4 joueurs par tables. Les jeux sont fournis ainsi que des dictionnaires.

Date : 25 novembre
Horaire : 13 h 30 à 15 h 30
Endroit : Centre communautaire
Desjardins
Coût : GRATUIT

*** Inscription obligatoire à chacune des dates individuellement**



CAFÉ-ÉCRITURE

Ateliers animés par madame Stéphanie Bardou. L'atelier vous proposera des jeux et des exercices qui permettront de stimuler la mémoire et de s'entraîner à la recherche des mots et des souvenirs oubliés. C'est un temps et un lieu de découverte, d'affirmation de sa propre écriture au travers d'un thème. Cet atelier permet de passer un bon moment dans le partage et la convivialité.

Date : 18 novembre, 9 décembre
Horaire : 13 h 30 à 15 h 30
Endroit : Centre communautaire Desjardins
Coût : GRATUIT

*** Inscription obligatoire à chacune des dates individuellement**



CAFÉ-LECTURE

Ateliers animés par madame Stéphanie Bardou. Venez discuter de livres sur différentes thématiques entre passionnées de la lecture.

Date : 11 novembre, 2 décembre
Horaire : 13 h 30 à 15 h 30
Endroit : Centre communautaire
Desjardins
Coût : GRATUIT

*** Inscription obligatoire à chacune des dates individuellement**

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
fossambault-sur-le-lac.com



L'INFO•CITOYEN



CONFÉRENCE MONDE ET VOYAGE



PARTIR POUR LA PREMIÈRE FOIS

Partir pour la première fois en voyage peut être intimidant. Heureusement, pour Pierre-Luc Côté qui a visité plus de cinquante pays jusqu'à maintenant, parcourir la planète n'a plus de secrets. Dans cette conférence, il nous livre tous ses trucs pour partir à l'aventure l'esprit tranquille. Comment choisir une destination pour un premier voyage? Comment éviter d'être malade à l'étranger? Comment gérer l'argent dans un autre pays? Quelles applications doit-on installer sur son téléphone? Que doit-on mettre dans ses bagages? Quels comportements doit-on adopter pour voyager de manière sécuritaire? Pierre-Luc répondra à toutes ces questions et bien plus lors de cette présentation qu'il illustrera par ses magnifiques photos prises au cours de ses différents périples!

Clientèle :	12 ans et plus
Date :	26 novembre
Horaire :	19 h à 20 h 30
Endroit :	Pavillon des loisirs
Coût :	10 \$ résidents 15 \$ non-résidents

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE



QUELQUES MOTS SUR LE CONFÉRENCIER : PIERRE-LUC CÔTÉ

Pierre-Luc Côté est professeur dans un cégep de la ville de Québec. Au cours des dernières années, il a foulé le sol de plus de cinquante pays. Ses aventures l'ont amené à visiter autant de destinations « classiques » que d'endroits moins parcourus du globe. À titre d'exemples, il a récemment exploré la Mongolie, le Tadjikistan, l'Arménie, l'Ouzbékistan, la Bolivie, le Cap-Vert, la Papouasie et des régions reculées de la Chine. Il partage ses péripéties sous forme de conférences partout au Québec et par le biais de son blogue « www.explorerlaplanete.com ».





CERCLE DE FERMIERES STE-CATHERINE-DE-LA- JACQUES-CARTIER

Les activités du Cercle se poursuivent avec les rencontres hebdomadaires les mardis de 13 h à 16 h ainsi que les jeudis de 18 h 30 à 21 h.

Saviez-vous que les Cercles de fermières regroupent plus de 30 000 membres au Québec, pour former ainsi la plus grande association féminine québécoise!

Bonne nouvelle! Le Salon Expo-Cadeau, que vous attendez, se tiendra cette année encore au Centre Anne-Hébert de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, les 28 et 29 novembre 2026. Venez voir les

réalisations de nos artisanes qui seront à vendre. Les traditionnels linges de vaisselle, lavettes, catalognes, couvertures, travaux au crochet, décorations de Noël et autres articles entièrement faits à la main seront au rendez-vous.

Cette année, quelques-unes de nos membres exposeront aussi au Grand marché de Québec les 21 et 22 novembre avec plusieurs autres cercles de la région de Québec.

Venez nous encourager, on vous attend en grand nombre!

Un grand Québec commence petit

16 au 22 novembre 2026

gstp.collectifpetiteenfance.com

LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS

portée par

Collectif
petite
enfance



*Bâtir l'excellence,
avec expérience!*

**CONSTRUCTION
JEAN GRONDIN INC.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONSTRUCTION | RÉNOVATION | AGRANDISSEMENT

JEANGRONDIN.COM | 418 875-5297

STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

RBQ 5711-1155-01

À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC, L'ART PREND VIE!



Le 26 septembre dernier, dans le cadre des Journées de la culture, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac, en collaboration avec l'Atelier Marie-Claude Langevin, a eu le plaisir d'offrir des ateliers d'aquarelle aux petits et aux grands.

Grâce aux différents partenaires et aux participants, les ateliers ont connu un immense succès. Ce fut une magnifique journée remplie de créativité, de découvertes et de belles rencontres. Les participants ont laissé libre cours à leur imagination et ont fait exploser leurs couleurs.

Ensemble, continuons à faire de notre milieu une ville en ART.





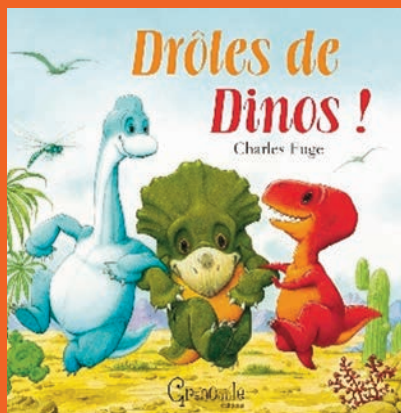
« » **BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT**
418 875-2758 poste 703

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

LILAS A UNE BELLE D'HISTOIRE À
RACONTER

AUX ENFANTS DE 3 À 5 ANS

DRÔLES DE DINOS



Est-ce que les dinosaures savent voler ?
Rien n'est moins sûr, mais Gratton, Dadet
et Sniff-Sniff sont déterminés à essayer. Si
sauter et battre des pattes ne semble pas
suffisant, cela n'empêchera pas nos mali-
cieux amis de tout tenter pour arriver à
leurs fins...

Mets ton pyjama, apporte ta
doudou et ton toutou
et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 16 novembre 2026 à 18 h 30

Où : Bibliothèque Anne-Hébert
215, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-
Jacques-Cartier

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
418 875-2758 POSTE 703

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 13 h à 16 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

EXPOSITION

24 NOVEMBRE 2026 AU 9 JANVIER 2027

AUDREY GOSSELIN, Artiste peintre

L'œil de Dieu

Elle représente un regard sur notre monde .

Qui regarde qui?

Est-ce nous qui regardons l'œuvre ou l'œuvre qui nous regarde?





LES ALGUES BLEU-VERT

Les **cyanobactéries** ou algues bleu-vert sont des bactéries aquatiques microscopiques naturellement présentes dans les lacs. Elles sont généralement invisibles à l'œil nu mais dans certaines conditions, elles prolifèrent et deviennent les masses visibles qu'on observe souvent à l'automne dans notre lac. Ces masses sont appelées **blooms ou fleurs d'eau**. Elles peuvent prendre différentes colorations (bleu-vert, vert olive, violet, rouge) et différentes formes (colorant, peinture, écume, mousse).



Algues bleu-vert dans le lac Saint-Joseph 2024

LE DANGER DES CYANOBACTÉRIES

Une cinquantaine d'espèces de cyanobactéries peuvent produire des **toxines**. En abondance, elles peuvent représenter un risque pour la santé des humains et des animaux : irritations de la peau, problèmes au niveau du foie, dysfonctionnement du système nerveux. Il est donc important d'**éviter tout contact ou ingestion**.

Le CA d'APPELSJ : André Boulanger, François Dutil,
Louis Gagnon, Meggie Hallé, Vanessa Landry-Clavier,
Sylvie Pinault.

Comité de l'environnement, APPELSJ :
Louis Gagnon, Elaine Normandeau

LES CAUSES

Les deux causes principales sont les **activités humaines** qui apportent un surplus de phosphore vers nos plans d'eau et le **réchauffement des eaux** occasionné, entre autres, par l'artificialisation des rives (murets de béton, enrochement, etc.) et la crise climatique.

Les principales **sources de phosphore** :

Sols mis à nu (coupes forestières, agriculture, chantiers de construction, érosion et entretien des fossés, déboisement des rives et des terrains) ;

Ruissellement des eaux pluviales ;

Engrais domestiques (pour pelouses, platebandes, etc.) ;

Engrais agricoles (engrais chimiques, lisiers, etc.) ;

Rejets d'eaux usées domestiques (installations septiques) ou municipales (surverses) ;

Produits domestiques phosphatés ;

Milieus humides et inondés (activités du castor).

SIGNALEMENT

Si vous remarquez la présence de fleurs d'eau, veuillez nous envoyer une ou des photo(s) à info@appelsj.com en indiquant la date, l'heure et le lieu. Nous ferons suivre vos observations à la CBJC et au Ministère de l'environnement.

Sources :

<https://rappel.qc.ca/fiches-informatives/algues-et-cyanobacteries-2/>

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/index.asp>

CJE PORTNEUF

CV

ORIENTATION

RECHERCHE D'EMPLOI

**ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ (DÉPART@9)**

Nos services
SONT GRATUITS!

RENDEZ-VOUS:

418 329-1357

www.cjeportneuf.com

**Il nous fera plaisir de te rencontrer dans l'un
de nos 5 points de service:**

SAINT-RAYMOND
DONNACONA
ST-MARC-DES-CARRIÈRES
PONT-ROUGE
STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

**CONFÉRENCE DE
MARTHE LAVERDIÈRE**

ON **PEUT-TU** ÊTRE HEUREUX ?

Démystifie le bonheur avec

MARTHE

**Dimanche
le 30 mai 2027 à 14 h**

Centre Socioculturel Anne-Hébert

22, rue Louis-Jolliet

Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



25\$

POUR OBTENIR DES BILLETS
CONTACTEZ VIVIAN VIVIERS : 581 309-4630
vivianvivi@ gmail.com

Club FADOQ
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier inc.



REMAX

f d i y

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ MILITAIRE
Fred speaks english! SIRVA | BGRS

Frédérick Masson
et son équipe

COURTIERS IMMOBILIERS
RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAL

NOUS ON VEND! DEPUIS 2005

FrederickMasson.com

LIGNE DIRECT | **REMAX Accès**
418 875-5551 | 418 948-1519

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca



Jean fait tout
HOMME À TOUT FAIRE.



**AIDEZ LE PÈRE NOËL CETTE ANNÉE,
APPELEZ-NOUS POUR VOTRE DÉNEIGEMENT.**

DÉNEIGEMENT DE TOITURES ET D'ENTRÉES PIÉTONNIÈRES

jeanfaittout.ca/f 418 998-8993



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

AMÉNAGEMENT :
-Créations / Mises à jour

ENTRETIENS :
-Tontes -Plates-bandes -Plages
-Ouvertures / Fermetures



VITRES :
-Intérieures/Extérieures

GRANDES SURFACES :
-Revêtements/Pavés/Etc.



DÉNEIGEMENT :
-Entrées/Perrons/Terrasses



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

Contactez nous!

entretiensallard.com  
entretiensallard@gmail.com

418-655-2381



Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com

Courriel : info@fossambault.com

Téléphone : 418 875-3133

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenault, Direction générale, trésorerie et greffe
Poste 234 • jarsenault@fossambault.com

Alexandre Bélanger, Réception et information
Poste 230 • info@fossambault.com

Peggy Bilodeau, Trésorerie
Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Linda Déchène, Secrétariat, direction générale et greffe
Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, Évaluation, taxation et perception
Poste 232 • taxation@fossambault.com

Anabelle Grosjean, Urbanisme et environnement
Poste 243 • agrosjean@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, Urbanisme et environnement
Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Ann-Julie Lamarre, Loisirs, culture et vie communautaire
Poste 247 • alamarre@fossambault.com

Patrick Langevin, Travaux publics
Poste 236 • plangevin@fossambault.com

Stéphanie Langlois, Loisirs, culture et vie communautaire
Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Jérôme Mortier, Urbanisme et environnement
Poste 405 • jmortier@fossambault.com

Nancy Provencher, Secrétariat, urbanisme
Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

Mélinda Tardif-Bédard, Secrétariat, travaux publics
Poste 236 • travauxpublics@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3^e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, député fédéral : 418 870-1571
MARCEL BOUCHARD, député provincial

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de
l'environnement du lac Saint-Joseph

- APPELSJ

info@appelsj.org

Corporation de la Chapelle
Saint-Joseph-du-Lac
(Martin Rochette)

418 875-3133

Corporation nautique de Fossambault
- CNF (Andrée-Ann Dorval)

commodore@lacnf.org

418 575-2845

Club nautique du Lac St-Joseph
- CNLSJ (Jenny Tremblay)

581 307-4054

Club de pétanque (Joanne Papillon)

418 571-5572

Club de voile Ontaritzi (Martin Zaccardelli)

418 694-9634

Comité des loisirs du DRAP

418 875-3144

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté
et services à domicile

418 842-9791

Cercle des Fermières
(Michèle Robert)

418 688-9595

Chevaliers de Colomb
(Bertrand Lesmerises)

418 571-0213

Club de l'Âge d'Or
(Vivian Viviers)

581 309-4630

Club de motoneige
(Pierre Petitclerc)

418 875-2650

Société de la piste
Jacques-Cartier/Portneuf

418 337-7525

Comité d'orientation et de dépannage
(David Milot)

418 441-8840

Popote et Multi-Services
(Marlène Gagnon)

418 845-3081

Catshalac (Robert Danis)

581 748-2636

Club Huski (Lise Rivard)

418 875-2324

Maison de la Famille Saint-Ambroise
CBJC

418 847-1990

418 875-1120

Corp. artistes et artisans de la J-C

418 875-3482

Transport collectif de La Jacques-Cartier

418 844-2160

Société d'horticulture et d'écologie
de la Jacques-Cartier

581 309-6262

Comptoir des aubaines
(Philippe Bertand)

418 875-3038

Réveillez votre intérêt pour une retraite bien planifiée



**Consultation personnalisée
sans minimum d'épargne
offerte à tous nos membres**

Évaluez vos besoins financiers
futurs pour avoir une retraite
à votre goût.

desjardins.com/retraite



Desjardins

Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine